



Well.Com Association  
 11 rue de la Pomme  
 67300 Schiltigheim  
 Mail : [contact@shock2culture.com](mailto:contact@shock2culture.com)  
 Siret : 424 711 471 00054

## Fiche d'inscription – S2C SummerDance 2023

Nom : ..... Prénom : ..... Né le : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... Mail : .....

→ **Je coche la/les case(s) du/des cours auquel(s) je souhaite participer :**

<b>Semaine 1 : 26 au 30 juin 2023</b>				
<input type="checkbox"/> Lundi 26	19h30 – 21h00	Hot Riddmz (Afro Beats/Dancehall)	Baskets	Studio Horus
<input type="checkbox"/> Mardi 27	19h30 – 21h00	StreetJazz & Heels	Talons ou baskets	Salle Kleber
<input type="checkbox"/> Jeudi 29	20h00 – 21h00	Pilates	Sans chaussures	Espace Castelnuau
<input type="checkbox"/> Vend 30	18h45 – 19h45	Urban InLine	Baskets	Studio Horus
<b>Semaine 2 : 3 au 7 juillet 2023</b>				
<input type="checkbox"/> Mardi 4	19h30 – 21h00	Hot Riddmz (Afro Beats/Dancehall)	Baskets	Salle Kleber
<input type="checkbox"/> Jeudi 6	20h00 – 21h00	Pilates	Sans chaussures	Espace Castelnuau
<input type="checkbox"/> Vend 7	18h45 – 19h45	Urban InLine	Baskets	Studio Horus
<b>Semaine 3 : 10 au 14 juillet 2023</b>				
<input type="checkbox"/> Lundi 10	19h30 – 21h00	Urban Duo	Baskets	Studio Horus
<input type="checkbox"/> Mardi 11	19h30 – 21h00	StreetJazz & Heels	Talons ou baskets	Salle Kleber
<input type="checkbox"/> Jeudi 13	20h00 – 21h00	Pilates	Sans chaussures	Espace Castelnuau

→ **Je prends connaissance des tarifs en fonction du nombre et type de cours que je désire suivre :**

	<input type="checkbox"/> Cours Danse 1h30	<input type="checkbox"/> Pilates et Urban InLine 60 min	
<input type="checkbox"/> 1 cours	15 €	<input type="checkbox"/> 1 cours	10 €
<input type="checkbox"/> 2 cours	30 €	<input type="checkbox"/> 2 cours	18 €
<input type="checkbox"/> 3 cours	42 €	<input type="checkbox"/> 3 cours	27 €
<input type="checkbox"/> 4 cours	52 €	<input type="checkbox"/> 4 cours	34 €
<input type="checkbox"/> 5 cours	60 €	<input type="checkbox"/> 5 cours	40 €
<input type="checkbox"/> Règlement en espèces	TOTAL : .....		
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque	TOTAL : .....	Nom et Prénom du l'émetteur du chèque : .....	

→ **Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association Well.Com et m'engage à le respecter**

Fait le :

Signature avec mention "lu et approuvé" :



Well.Com Association  
11 rue de la Pomme  
67300 Schiltigheim  
Mail : [contact@shock2culture.com](mailto:contact@shock2culture.com)  
Siret : 424 711 471 00054

### Autorisation parentale pour les mineurs

Mme, M. .... Nom : ..... Prénom : .....

En qualité de : .....

Autorise : (Nom et prénom) .....

à participer au cours organisés par l'association Well.Com, reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et m'engage à ce qu'il soit respecté.

### Règlement intérieur S2C SummerDance 2023

- 1) Toute inscription est définitive.
- 2) Toute cotisation doit être versée en début du Stage et dans son intégralité, afin de pouvoir participer aux activités de l'association.
- 3) L'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire et à la charge de chaque participant au cours.
- 4) L'association Well.Com décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'aggravation de pathologie, si elle n'a pas été informée par un certificat médical d'aptitude avant le début du stage.
- 5) Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement de l'utilisateur en cours du stage.
- 6) En cas d'accident ou maladie grave, une demande de remboursement se fait sous demande écrite par lettre recommandée adressée à l'attention de Well.Com Association accompagné d'un certificat médical. Dans le cas échéant, nous ne remboursons que 50% de la cotisation recalculée au prorata du temps restant du stage, après délibération du bureau.
- 7) Les locaux mis à disposition doivent rester en l'état. Toute dégradation pourra entraîner l'exclusion définitive de l'association et les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent responsable.
- 8) La participation au cours se fait en **tenue de sport et avec des chaussures propres autres que des chaussures de ville**. Le professeur se gardera le droit de refuser à l'élève l'accès au cours si celui-ci a plus de 10 min de retard. Le Pilates se pratique pieds nus ou en chaussettes et la pose d'une grande serviette sur le tapis de cours est obligatoire.
- 9) En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.
- 10) Toute fiche d'inscription d'une personne mineure doit être signée de la main d'un parent. Dans le cas contraire, l'association décline toute responsabilité.